

Laboratoire GlaxoSmithKline
23, rue François Jacob
CS 80122
92568 Rueil-Malmaison cedex
France
Tél. +33 1 39 17 80 00
Fax. +33 1 47 49 55 15
www.gsk.fr

Rueil-Malmaison, 24 février 2023

Objet : Arrêt de commercialisation de la spécialité DEROXAT 20 mg/10 ml, suspension buvable (chlorhydrate de paroxétine) – Flacon de 150 ml (Code UCD : 3400892150734 / Code CIP : 3400934928604)

Information destinée aux médecins généralistes, spécialistes en psychiatrie, en gériatrie, pharmaciens d'officine, pharmaciens hospitaliers, grossistes-répartiteurs

Madame, Monsieur, Chère Consœur, Cher Confrère,

Le laboratoire GSK souhaite vous informer de l'arrêt de commercialisation de la spécialité **DEROXAT 20 mg/10 ml, suspension buvable (chlorhydrate de paroxétine)**.

Messages clés

Le laboratoire GSK a pris la décision d'arrêter volontairement la commercialisation de la spécialité **DEROXAT 20 mg/10 ml, suspension buvable**. Cette décision concerne les pays pour lesquels GSK a une autorisation de mise sur le marché, à savoir, la France, l'Autriche, l'Allemagne, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, les Pays-Bas, la Suisse et le Royaume-Uni.

Cet arrêt de commercialisation concerne uniquement **DEROXAT 20 mg/10 ml, suspension buvable** et ne concerne pas Deroxat 20 mg, comprimé pelliculé sécable.

Action requise des Professionnels de Santé

La paroxétine est un antidépresseur inhibiteur sélectif de la recapture de la sérotonine (ISRS). **DEROXAT 20 mg/10 ml, suspension buvable**, est indiqué dans le traitement des épisodes dépressifs majeurs, troubles obsessionnels compulsif, trouble panique avec ou sans agoraphobie, trouble anxiété sociale/phobie sociale, trouble anxiété généralisée et état de stress post traumatique.

Pour les patients non actuellement traités par DEROXAT 20 mg/10 ml, suspension buvable :

Une alternative thérapeutique doit être envisagée pour tout patient pour lequel un traitement par cette spécialité serait indiqué.

Pour les patients traités par DEROXAT 20 mg/10 ml, suspension buvable :

En l'absence de médicament générique de la paroxétine sous forme liquide :

- **si le patient peut utiliser une formulation solide, le passage à une formulation solide de paroxétine doit être considéré**
- **si le patient n'est pas en mesure d'utiliser une formulation solide, une suspension buvable d'un autre ISRS doit être considérée.**

Nous vous remercions de bien vouloir relayer cette information, le cas échéant, auprès des professionnels de santé sous votre supervision.

Contact pour toutes questions

Notre Département d'Information et d'Accueil Médical (DIAM – Tél : 01 39 17 84 44 – Fax : 01 39 17 84 45 – e-mail : diam@gsk.com) reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Vous remerciant de votre compréhension, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Chère Consœur, Cher Confrère, l'expression de nos salutations distinguées.

Docteur Sophie Muller
Directeur Médical GSK France

Sophie Muller

Electronically signed by: Sophie Muller
Reason: I am approving the content of
this document and authorize its issuance.
Date: Feb 24, 2023 16:24 GMT+1

Pascale Gerbeau-Anglade
Pharmacien Responsable GSK France

P. Gerbeau-Anglade

Electronically signed by: P. Gerbeau-
Anglade
Reason: Pharmacien Responsable
Date: Feb 24, 2023 11:16 GMT+1

Société par actions
simplifiée au capital de 23
475 840 euros
642 041 362 RCS Nanterre
Siège social : 23, rue François
Jacob 92500 Rueil-Malmaison